STAGES Sportifs

Faculté des Sciences du Sport - UFR STAPS

Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives

Règlement général

L'Université de Poitiers, via la Faculté des Sciences du Sport (UFRSTAPS) et le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), propose aux étudiants et personnels, des enseignements et des stages d'activités physiques et sportives de pleine nature.

Les enseignements et les stages ont pour objectif d'amener le plus grand nombre à découvrir, prendre du plaisir, se former et/ou se perfectionner, valider des compétences d'intervention (STAPS) dans des activités physiques et sportives, notamment de plein air, peu accessibles.

1° Ces enseignements et stages à vocation sportive, de découverte, de formation dans le cadre universitaire permettent aux participants de s'immerger dans des activités et leur milieu, d'en découvrir les spécificités et d'en acquérir les principes nécessaires à une future pratique lucide et éclairée, notamment en terme de sécurité. Dans le respect du cadre réglementaire de formation et d'évaluation, ces stages peuvent permettre une montée en compétence d'intervention pour les étudiants STAPS.

2° En cas de coûts complémentaires lors des stages, ceux-ci sont supportés en grande partie par l'établissement.
Une participation financière peut également être demandée aux participants, notamment pour les frais d'hébergement/restauration.
Le programme indicatif, le plan de transport et les informations utiles sont fournies aux participants.
Des changements sont possibles en fonctions des contraintes logistiques et sécuritaires liées à l'activité.
Toute inscription et paiement, vaut acceptation du règlement des stages ;

3° Tout participant s'engage au respect des membres du groupe, de la structure accueillante (règlement spécifique, encadrants, personnels, bâtiment, matériel) et des consignes nécessaires au bon déroulement du stage.
Les enseignements et stages se déroulant dans la cadre de l'offre universitaire, chaque participant porte l'image de l'Université de Poitiers, établissement de formation, de recherche et d'excellence, notamment lorsque les activités se déroulent en dehors des sites universitaires ;

4° Les stages, outre les activités, sont des lieux de partage, de découverte, de bien-être et d'échanges. Il est donc nécessaire que chacun participe au bon fonctionnement du séjour (participation aux tâches inhérentes à la vie en groupe, respect des temps de repos, présence aux temps de regroupement) ;

5° Les pratiques sportives proposées lors des enseignements et stages FSS/SUAPS permettent aux étudiants et personnels de découvrir des activités physiques et sportives le plus souvent de pleine nature, dans des milieux variés et incertains.
Ces pratiques nécessitent une attention toute particulière aux consignes d'encadrement et de sécurité (itinéraires, météo, équipement, comportement, horaires, alertes) qui sont détaillées dans des protocoles propres à chaque activité. Les participants sont informés de ces protocoles mis en œuvres par les enseignants.
Des niveaux minimums de pratique peuvent être exigés sur certains stages en fonction de la difficulté et de l'engagement des activités envisagées.

6° Tout manquement avéré aux règles de bonne pratique pourra être sanctionné par un rapatriement immédiat sur Poitiers, aux frais du participant sur décision de l'enseignant responsable du séjour sur place et avec suite éventuellement à son retour du conseil de discipline de l'Université.
.

Protocole de sécurité

SKI ALPIN - SNOW

L'idée centrale est d'apporter aux étudiants et personnels, futurs pratiquants des sports de nature, les éléments nécessaires à la prise de risque calculée et réfléchie et l'engagement raisonné dans la pratique des activités.
Pour l'enseignant, le partage de l'attention et l'absence d'un contrôle visuel permanent direct, exigés par les contraintes des lieux de pratique de pleine nature et la nature même de l'activité de déplacement, exigent de sa part d'être en permanence au sommet de la chaine de contrôle.

Une pratique hivernale en milieu montagnard

- *Pas de ski Hors-Piste*
- *Port du casque obligatoire*
- *Pas de pratique en solo*
- *Téléphone portable chargé et numéros des professeurs d'EPS enregistrés*
- *Mémo présenté/expliqué et en possession de tous les participants*

Pratique encadrée en autonomie relative par un professeur d'EPS (chaîne de sécurité pilotée par l'enseignant)

- Connaissance du domaine et du niveau de difficulté des différents secteurs

- Maîtrise des liaisons et des retours stations

- Connaissance des prévisions météorologiques (croisement des données) et anticipation de l'évolution des conditions. Choix du type de pratique et du secteur.

-Prise d'information régulière sur les ouvertures/fermetures de pistes.

- Préconisations d'équipement adapté auprès du groupe en fonction des conditions (soleil, froid, humidité, vent)

-Vérification de l'équipement de sécurité : casques, serrage chaussures et réglage fixation, en relation avec le service des skimans

- Consignes avant chaque départ : horaires, conditions, groupes et itinéraires proposés

- Equipement de l'accompagnateur : téléphone portable chargé et/ou téléphone satellite, trousse de premiers secours, plan des pistes et contacts secours, eau, couverture de survie, talkie pour communications entre accompagnateurs

-Assurance du retour de l'ensemble du groupe avant un retour de l'accompagnateur

-Protocole clair et connu pour la prise en charge et le suivi d'éventuels blessés (voiture, rapatriement)

Une pratique physique et sportive exigeante

AVANT

-Hygiène de vie (hydratation, restauration, repos) nécessaire.

-Equipement adapté aux conditions : vêtements, lunettes de soleil, et échauffement avant la pratique

-Analyse du plan des pistes et des trajets prévus en amont avec chaque groupe.

-Analyse des temps de retour, des conditions du jour en amont avec chaque groupe

-Rappel du protocole en cas d'accident (Protéger, Alerter, Localiser, Secourir)

-Vérification par l'enseignant : numéros de téléphones, plan des pistes, rappel des horaires et de la météo

PENDANT

-Maîtrise permanente de la vitesse sur les pistes et capacité de s'arrêter à tout moment

-Maîtrise des trajectoires, notamment lors des croisements de pistes

-Priorité aux skieurs avals (en dessous)

-Respect du balisage des pistes et de la signalisation

-Arrêt sécurisé : bord de pistes et en dehors de passages étroits ou sans visibilité

-Assistance obligatoire aux pratiquants blessés ou en difficulté : signalisation, appel des secours

Un protocole à respecter en cas d'accident (à diffuser auprès des participants)

PROTEGER la victime et SIGNALER la zone d'accident

ALERTER les secours (112 ou numéro indiqué sur le plan des pistes)
PORTER ASSISTANCE (couvrir la victime, communiquer)

Lorsque vous appelez les secours, donnez le plus de renseignements possibles sur la victime et sa localisation.

Le nom de la piste et le numéro de balise doivent être communiqués pour faciliter l'intervention des services de secours.

PREVENIR l'enseignant responsable pour organiser le retour du groupe

S.E.C.U.R.I.S.E.R la pratique

S…comme STATION bien repérée

E…comme EQUIPEMENTS appropriés (vêtements, casque, lunettes, gants, chaussures, skis)

C…comme CONDUITE de groupe organisée

U…comme USAGERS respectés (partage des espaces)

R…comme RETOUR station maîtrisé

I…comme INFORMATION (protéger, alerter, secourir, n° de téléphone encadrants, chaîne de personnes à prévenir)

S…comme SAVOIR gérer sa trajectoire, sa vitesse et ses arrêts

E…comme ENGAGEMENT lucide et éclairé dans sa pratique (forme physique, échauffement)

R…comme REGROUPEMENT en début et fin de journée

STAGES Sportifs

Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives

Mémo SKI ALPIN - SNOW

Stage de Ski Alpin - Domaine de La Norma

https://www.la-norma.fr

Informations spécifiques au stage

Groupe : SUAPS- Université de Poitiers

Assurance : MAIF - n°sociétaire 3274149R

n°téléphone enseignants responsables

Nicolas HAYER : 06.07.52.71.69 ou 06.01.57.95.58

Christophe IVANOVSKI 06.50.78.74.27

Hervé HARISTOUY : 06.50.84.05.63

Valérie MOUTAULT 06.78.16.54.57

Laurent LALANGE : 06.79.64.80.58

Hébergement

Nom : Chalet La Haute Rénette

https://www.club-alpes-pyrenees.fr/location-hebergement-groupe-adultes_fr/la-norma_la-renette-de-la-norma/

Secours

Urgence : 112

Météo

https://www.la-norma.ski/meteo-et-etat-des-pistes/

Consignes INCONTOURNABLES !

1- Respect du règlement général des stages SUAPS
2- Pas de ski Hors-Piste
3- Port du casque obligatoire
4- Pas de pratique en solo
5- Téléphone portable chargé et numéros des professeurs d'EPS responsables enregistrés

Sur les PISTES

-Maîtrise permanente de la vitesse sur les pistes et capacité de s'arrêter à tout moment
-Maîtrise des trajectoires, notamment lors des croisements de pistes
-Priorité aux skieurs avals (en dessous)
-Respect du balisage des pistes et de la signalisation
-Arrêt sécurisé : bord de pistes et en dehors de passages étroits ou sans visibilité
-Assistance obligatoire aux pratiquants blessés ou en difficulté : signalisation, appel des secours

Protocole à respecter en cas d'accident

PROTEGER la victime et SIGNALER la zone d'accident

ALERTER les secours (112 ou numéro indiqué sur le plan des pistes)
PORTER ASSISTANCE (couvrir la victime, communiquer)

Lorsque vous appelez les secours, donnez le plus de renseignements possibles sur la victime et sa localisation.

Le nom de la piste et le numéro de balise doivent être communiqués pour faciliter l'intervention des services de secours.

PREVENIR l'enseignant responsable pour organiser le retour du groupe

Informations

CLASSEMENT DES PISTES PAR NIVEAU DE DIFFICULTÉ :

Les pistes de ski alpin sont classées selon leur niveau de difficulté technique en quatre catégories identifiées par un code couleur.
Des balises sont placées sur l'un des bords de la piste pour vous permettre de vous repérer. Elles sont numérotées par ordre décroissant et indiquent le nom de la piste sur laquelle vous évoluez.
La difficulté de la piste peut varier considérablement en fonction de l'enneigement et du moment du fait de l'apparition de zones verglacées.

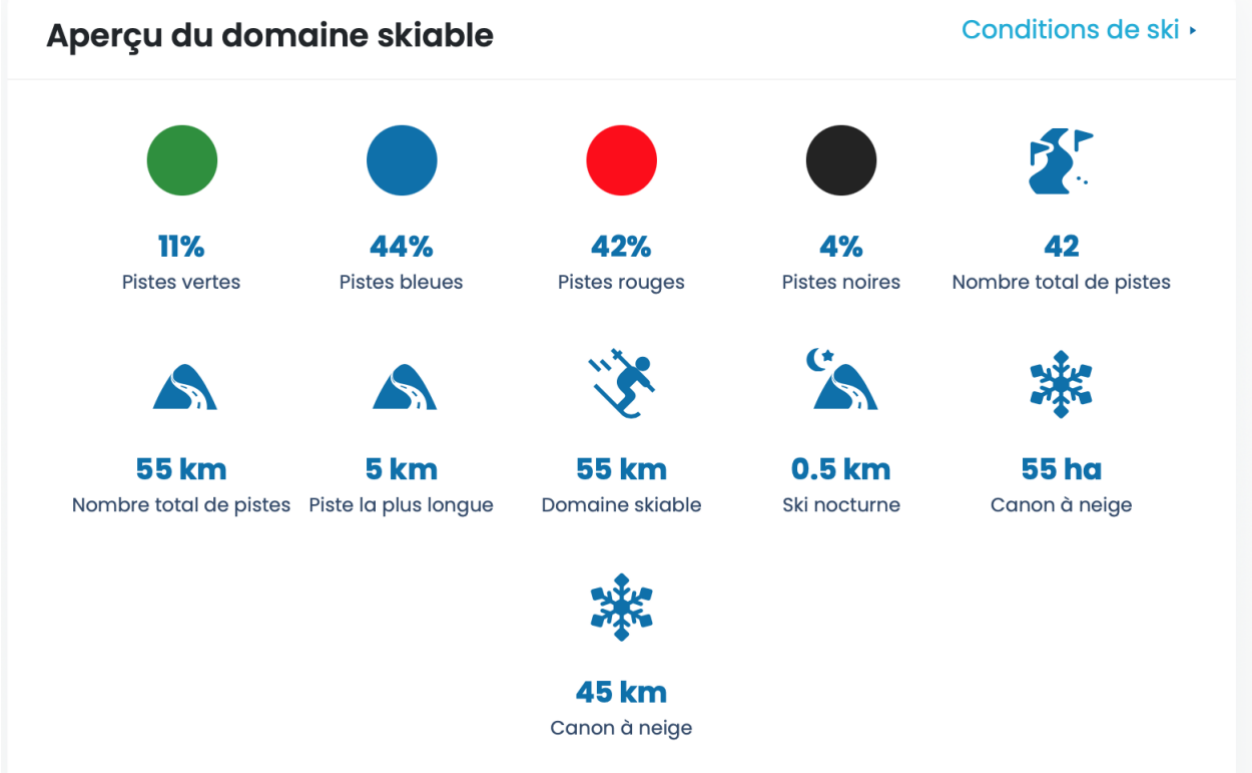

SIGNALISATION SUR LE TRACÉ DES PISTES

INFORMATIONS AVALANCHES

Pictogramme	Niveau de risque	Couleur	Message sur les conditions de pratique, l'importance et l'étendue du risque
	5 - TRÈS FORT		Conditions très défavorables
	4 - FORT		Forte instabilité sur de nombreuses pentes
	3 - MARQUÉ		Instabilité marquée, parfois sur de nombreuses pentes
	2 - LIMITÉ		Instabilité limitée le plus souvent à quelques pentes
	1 - FAIBLE		Conditions généralement favorables